

## **Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 juin 2022 à Saint-Siffret**

Les Assemblées Générales du Syndicat des Forestiers Privés du Gard et de son bras technique le Groupelement de Développement Forestier Gardois se sont déroulées en présence d'une cinquantaine de personnes au Domaine de Rocheferrand à Saint-Siffret le mardi 21 juin 2022.

Le quorum étant atteint grâce aux 44 adhérents présents et aux 229 pouvoirs donnés, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Outre M. Francis MATHIEU, président du Syndicat, les personnalités suivantes étaient présentes : Mme Marie-Claude BERJAMIN, représentante du CRPF Occitanie ; M. Mickaël FOUREL, directeur départemental de la SAFER Occitanie ; M. Ludovic PERRAUD, directeur de la Coopérative la Forêt Privée Lozérienne et Gardoise ; Mme Sandrine DEBLOIS, chargée de mission au GAL Cévennes ; Mme Adeline MASSON, chargée de mission au Pôle ruralité d'Alès Agglomération.

A 9h30, après les quelques mots d'accueil d'usage à l'adresse des personnalités présentes et de l'ensemble des présents, M. Francis MATHIEU, président du Syndicat, débute la session en remerciant les propriétaires des lieux, M. et Mme ROUX, pour leur accueil et les félicite pour l'ardeur qu'ils ont mis à créer leur forêt et à l'entretenir.

M. Francis MATHIEU poursuit la session en expliquant que ce jour se tient l'assemblée générale de l'Interprofession régionale, FIBOIS Occitanie, dans le Tarn et que de nombreuses personnalités sont prises par cet événement. Il fait part des excuses de Mme la Préfète du Gard ; de Mme la Présidente du Conseil Départemental du Gard ; de M. Cyrille ANGRAND, chef du service environnement-forêt à la DDTM du Gard, et de Mme Carole TROY, responsable du pôle forêt-DFCI à la DDTM ; de M. Antoine d'AMECOURT, président de la Fédération FRANSYLVA et de M. Laurent de BERTIER, directeur de FRANSYLVA ; de M. Olivier PICARD, directeur du CRPF Occitanie (représenté par Mme Marie-Claude BERJAMIN) ; de M. Max ALLIES, conseiller régional ; de Mme Roseline LABARRIERE-DUCHAMP, présidente du Syndicat de l'Hérault ; de M. Denis PIT, président du Syndicat de la Lozère ; de M. Patrick DELEUZE, vice-président d'Alès Agglo et référent forêt (représenté par Mme Adeline MASSON) ; de Mme Virginie GUIROY, charte forestière de territoire du Pays des Cévennes. Enfin, il fait également part des excuses de M. Jean-François DROMEL, président du GDF, empêché pour raison majeure, et que Francis MATHIEU représentera en qualité de vice-président du GDF.

M. Francis MATHIEU présente ensuite le déroulement de la journée : présentation du rapport d'activités du GDF et du Syndicat par l'ingénieur forestier Astrid de MONTBRON, du bilan financier consolidé par le trésorier Robert SOULIER, des rapports moraux du GDF et du Syndicat, puis allocution des personnalités et clôture de la matinée sur les traditionnelles questions-réponses avec l'assemblée. L'après-midi sera consacrée à une visite des surprenantes parcelles boisées de la propriété.

## Rapports d'activités de l'année 2021

Astrid de MONTBRON, ingénieur forestier, présente le rapport d'activités 2021 du Syndicat et de son prolongement technique, le GDF. *Voir le diaporama ci-joint.*

Elle termine le rapport d'activités en projetant le tout nouveau court-métrage produit par le Syndicat « Entreprendre pour soi et les générations futures ». Cette vidéo, donnant la parole à plusieurs propriétaires forestiers actifs du département, servira comme outil de communication et de sensibilisation à la gestion forestière vis-à-vis des autres propriétaires. Ce court-métrage, réalisé par la « Société Studio3Eléments », a été subventionné à 80% par le Syndicat Mixte du Pays des Cévennes.

En complément au présent rapport d'activités de 2021, le Président MATHIEU précise que le rapport d'activités pour 2021 relatif à la Convention qui lie le Syndicat et le Conseil départemental du Gard, est téléchargeable sur le Site du Syndicat (sous le procès-verbal de la présente assemblée) de telle sorte que chacun puisse juger de la pertinence de ce partenariat dans la réalisation d'actions de développement (sensibilisation, information, organisation) à destination de l'ensemble des propriétaires forestiers du département, notamment en ce qui concerne la protection des espaces boisés (DFCI, biodiversité,...).

Les rapports d'activités de l'année 2021 du Syndicat et de sa branche technique, le GDF sont adoptés à l'unanimité par l'assemblée.

## Bilan financier de l'exercice 2021

M. Robert SOULIER, trésorier, présente en détail le compte de résultat et le bilan financier consolidé Syndicat et GDF :

- Total de dépenses : 84 880 €
- Total des recettes : 74 763 €
- Solde : -10 117 €.

M. SOULIER précise que l'exercice 2021 s'est terminé avec un déficit notable que les versements partiels de la subvention accordée pour le projet LEADER « Gestion durable des forêts cévenoles » ne permettent pas encore de combler. Cependant, il précise que le Syndicat possède une réserve d'épargne qui lui permet d'assurer les années financièrement difficiles que le Syndicat traverse notamment en raison des reports d'actions subventionnées du fait de la pandémie.

M. SOULIER souligne que la Convention passée avec le Conseil départemental depuis plusieurs années ainsi que le soutien (en tant qu'association du territoire alésien) d'Alés-Agglomération assurent, en années normales, une stabilité rassurante dans les exercices annuels. Cependant, pour passer le cap difficile actuel, un relèvement de ces soutiens est fortement souhaité.

Le bilan financier conforté de l'exercice 2021 est adopté à l'unanimité. *Voir celui-ci en Annexe.*

## Renouvellement du 1/3 des Conseils du Syndicat et du GDF

Le président Francis MATHIEU met au vote le renouvellement du « tiers sortant » des Conseils du Syndicat et du Groupement de développement forestier gardois en rappelant que les mêmes personnes (à des postes différents) composent les Conseils. Il donne la composition du « tiers sortant » : Jeannine BOURRELY, Bernard CABANNES, Isabelle CORRE-HIRSINGER, Jean-François DROMEL, Francis MATHIEU et Roger MENETRIER, en

précisant que seul ce dernier n'est pas candidat à sa reconduction tout restant à disposition si les événements l'exigeaient.

Les cinq administrateurs se représentant sont réélus à l'unanimité pour 3 ans. Francis MATHIEU précise qu'aucune candidature n'est parvenue au siège avant l'AG. Il fait appel à volontaire dans l'assemblée. Mme Nathalie OLOCCO annonce être intéressée. Francis MATHIEU lui propose de devenir « membre stagiaire » du conseil d'administration en l'incitant à acquérir de l'expérience en matière forestière (rédaction du PSG de sa forêt, suivi de formations FOGEFOR).

Ainsi renouvelé, le conseil syndical se compose désormais des 16 membres suivants : MARIE-CLAUDE BERJAMIN, BERTRAND DE BERNIS-CALVIÈRE, JEANNINE BOURRELY, JONY BRES, GEORGES BRUN, BEATRICE DELGADO, BERNARD CABANNES, JEAN CHAMBON, ISABELLE CORRE-HIRSINGER, DANIEL DEMATEIS, JEAN-FRANÇOIS DROMEL, JEAN-CLAUDE FONZES, FRANCIS MATHIEU, MARC MAZERT, JEAN-MARC NOUGUIER, et ROBERT SOULIER.

## **Rapports moraux du Syndicat et du GDF présentés par Francis MATHIEU**

Le président du Syndicat, Francis MATHIEU, également vice-président du GDF (suppléant, pour cette AG, M. Jean-François DROMEL empêché pour raison majeure) rappelle les liens entre le Syndicat et son bras technique le GDF et présente les rapports moraux du Syndicat et du GDF.

« Je vais donc faire un rapport moral qui mêlera les activités spécifiques à l'un et l'autre.

Comme vous le savez le rapport moral présenté par le Président à l'occasion d'une Assemblée générale, permet de rendre compte de l'activité passée et à venir. Vous aurez ensuite à approuver ou pas ce rapport moral.

Pour celui-ci, je ne vais pas refaire le CR d'activités que notre ingénieure, Astrid de MONTBRON, vous a présenté et a été approuvé. Je vais rappeler les objectifs de notre Syndicat tels qu'ils apparaissent dans nos statuts et voir si nous y avons répondu en 2021 :

### **- Représentation de la corporation (de propriétaires forestiers) et plus spécialement de ses membres auprès des instances locales et départementales, pour tout ce qui touche aux questions forestières et à la propriété forestière**

Nos représentations sont multiples dans domaines variées :

- Consommation de l'espace forestier par l'urbanisme : participation à la CDPENAF
- DFCI : participation à la Sous-Commission feu de forêt départementale et à l'élaboration du nouveau PDPFCI
- Biodiversité, Trame verte et bleue : participation à l'ARB
- Natura 2000 : participation aux Copil de tous les Sites Natura 200 du département
- Chasse participation aux commissions locales et à la CDCFS
- Parc des Cévennes : participation à la Commission forêt présidée par Jeannine Bourrely (vice-président du Syndicat), à la Commission biodiversité, à l'Observatoire de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique, à la Commission Châtaigneraie, au Conseil économique, social et culturel, à Natur'Adapt, à l'évaluation de la Charte du PNC...
- SAFER ; participation aux Comités Petites-Régions
- Conseils de développement d'entités territoriales politiques : PETR Uzège – Pont-du-Gard, Alès-Agglomération,...
- Charte Forestière du Pays des Cévennes : commission communication, groupe de travail pin maritime,...
- Et de multiples autres réunions plus ciblées concernant des enjeux locaux.

Cette tâche (chronophage !) de représentation et de défense de notre corporation est assurée par l'ensemble des administrateurs/trices chacun/chacune dans leur spécialité.

Via notre Fédération nationale (FRANSYLVA), nous sommes également représentés au niveau régional et à l'échelle européenne. Nous devons notamment veiller à ce que la stratégie européenne des Aires protégées, qui veut que 30% du territoire le soit dont 10% à protection forte, n'impacte pas aveuglément les espaces boisés privés.

**- la défense des intérêts généraux de la corporation et plus directement de ceux de ses membres dans les domaines forestiers relevant de l'économie, du juridique, du social,...**

A l'occasion de toutes les réunions citées et en toutes occasions.

En mutualisant les assurances responsabilité civile, incendie, tempête,... et défense et recours.

**- d'informer ses adhérents, de les amener à se former et à s'organiser dans les domaines liés au foncier, à la gestion, à l'économie...**

Le Syndicat et le GDF font partie du CA du FOGEFOR.

Le GDF organise une réunion technique par an dans les différents secteurs du département. Une forêt gérée d'un des membres sert de support à ces réunions auxquelles tous les forestiers privés du secteur sont invités. Plusieurs de nos administrateurs sont moteurs dans des associations syndicales forestières (créées par le CRPF) qui bien souvent servent de laboratoires à des actions innovantes. Par exemple : écoulement des bois de châtaignier dépérissant et substitution d'essences dans l'ASGF de Saint-Cau (Aumessas) ; gemmage du pin maritime dans l'ASGF du Chambon ; reprise en main d'une forêt de pin maritime non gérée depuis des décennies par le regroupement du Mas Roussel (Le Martinet)...

Dans cette rubrique, on peut également citer le cas de la Forêt de JC FONZES à Branoux-les-Taillades qui sert de support à des essais sur l'écoulement et le stockage de l'eau en fonction des techniques de récolte, ou bien la Forêt de Jeannine BOURRELY à Saint-Jean-du-Gard pour la diversité d'essences et de gestion.

**- de participer et/ou de promouvoir des actions de développement et d'aménagement du territoire en lien avec la forêt et le bois.**

Nous participons activement à plusieurs actions économiques de la CFT du Pays des Cévennes : essais de gemmage du pin maritime, mobiliers extérieurs en pin maritime

Nous soutenons le projet de Parc Régional des Garrigues porté par l'Association des Amis du Parc Régional des Garrigues (APREG) dont l'AG a lieu le 1<sup>er</sup> juillet pas très loin d'ici à Saint-Quentin-la-Poterie (17h30 dans la Salle Polyvalente du Centre Socio Culturel). Nous faisons partie du Conseil d'administration car nous estimons que la création de ce Parc serait un vrai plus, pour ce territoire, qui a beaucoup d'atout y compris pour la forêt.

Et puis il y a le problème de la châtaigneraie à bois qui dépérit, que nous n'arrivons pas à écouler qui va devenir un nid à feu et à maladie sans parler du paysage. Il va falloir imaginer et construire l'avenir.

**- Enfin, la communication !**

Nous en faisons beaucoup : la vidéo que vous venez de voir, les chantiers expérimentaux, les enquêtes sur le ressenti des personnes extérieures à notre filière, la Gazette, les réunions d'information et la bonne parole que nous pouvons porter ici ou là dans différentes instances.

Mais il faut reconnaître que nous entrons dans une période compliquée parce que longtemps oubliée (la belle endormie), la forêt est de plus en plus dans le viseur des conservateurs, des dogmatiques dont les méthodes s'apparentent parfois au terrorisme (engins brûlés, propriétaires menacés...).

Il faut donc déjà être convaincu soi-même que le travail des forestiers est bénéfique à la société, à la planète et ensuite apprendre à expliquer, à argumenter.

J'ai trouvé un article dans « Forêts de France » qui peut nous y aider. En voici de larges extraits.

*« Les voix qui s'élèvent contre la gestion des forêts françaises trouvent des relais de plus en plus importants dans l'opinion. Certains militants, de la mouvance écologiste dure, dénoncent un « carnage dans nos forêts ».*

*Cette forte médiatisation jouant sur les émotions, pénalise le secteur forestier pourtant reconnu comme essentiel à l'heure où la société s'oriente vers une économie décarbonnée et des modes de consommation plus respectueux de l'environnement.*

*Pour contrebalancer ce dogmatisme, prenons le temps d'écouter aussi les forestiers, ceux qui s'engagent pour gérer durablement les forêts françaises. »*

### **A quoi sert un forestier ?**

*Il assure le renouvellement des peuplements, essentiel pour capter le carbone et maintenir les forêts françaises en bonne santé. Il préserve la biodiversité et l'équilibre général de la forêt. Couper des arbres fait partie intégrante de cet entretien. Et si certain s'en offusquent parfois (la gestion forestière peut modifier les paysages), il est important de rappeler que sans récolte, on peut faire une croix sur le matériau bois et la protection contre l'incendie. Mais encore, pas de renouvellement pourtant nécessaire à l'heure du changement climatique, et pour qu'un arbre vieillisse il faut bien l'avoir planté ou avoir favorisé sa régénération en laissant entrer la lumière.*

### **Le forestier, n'est-il finalement animé que par l'appât du gain ?**

*Le forestier vend le bois qu'il récolte. Le revenu obtenu sert à entretenir la forêt : régénérer, planter, élaguer, etc. Tout cela demande des investissements nombreux, conséquents, et avec des risques. Le forestier endosse une lourde responsabilité, avec une rentabilité parfois relative, qui se « mérite ». La temporalité longue de la forêt (un arbre met en moyenne 80 ans à pousser, soit deux générations), implique pour le forestier un enjeu de transmission, tel le maillon d'une longue chaîne... Il doit transmettre son patrimoine aux générations à venir, car il récolte le fruit des générations précédentes et investit pour les générations suivantes.*

### **La forêt française est-elle victime de déforestation ?**

*Arrêtons de croire que nous sommes menacés de « déforestation » en France métropolitaine. Encadrée par la réglementation française, une des plus stricte au monde (avec le code forestier et les documents de gestion durable), la gestion forestière permet de récolter du bois et de l'utiliser pour se loger, se chauffer, emballer nos denrées, et bien plus encore. En revanche la déforestation importée existe ! Quand nous ne gérons pas suffisamment nos forêts et n'organisons pas les circuits pour consommer du bois localement, nous favorisons la déforestation en important du bois issu de forêts moins réglementées.*

*Grâce à la bonne gestion des forêts françaises, nous créons de l'emploi en France, nous rendons des services à la planète (carbone, eau, biodiversité) et surtout nous produisons du bois, matériau noble, renouvelable et aux multiples usages (construction, emballage, papier, etc.). N'oublions pas cette réalité qui tend à être totalement occultée par un discours idéologique qui rêverait de mettre nos forêts françaises... sous cloche. »*

Après cet argumentaire édifiant, je conclurai en disant que malheureusement point besoin d'aller dans des débats publics pour entendre des contrevérités. Certaines émissions dans les médias, certains films à charge le font très complaisamment.

Aussi ces contrevérités, qui nous laissent parfois sans voix tellement elles sont absurdes, sont insidieusement passées dans notre quotidien et en discutant avec votre boulanger ou votre beau-frère vous pouvez y être confrontés !

Maintenant, nous avons le film du Syndicat pour répondre !

Avant de conclure, je tiens à remercier une nouvelle fois chaleureusement nos hôtes pour leur accueil, pour les locaux qu'ils mettent à notre disposition et pour la magnifique forêt qu'ils ont créée.

Très sincèrement merci également aux administratrices et administrateurs de notre Syndicat et du GDF qui représentent notre Syndicat et œuvrent dans différentes instances. Elles/Ils le font bénévolement en donnant beaucoup de leur temps et de leur énergie.

Merci aussi à nos deux collaboratrices Patricia ORTIZ et Astrid de MONTBRON dévouées dans l'accomplissement de leurs missions au service de la forêt privée et des propriétaires.

Et merci également à nos partenaires de la Maison de la Forêt pour les excellentes relations entretenues entre les différents organismes.

Et grand merci à vous de m'avoir écouté !

## Intervention des personnalités et dialogue avec l'assemblée

Francis MATHIEU donne lecture du message de Mme Virginie GUIROY animatrice de la Charte Forestière du Pays des Cévennes. Dans celui-ci elle fait part des encouragements formulés par Mr Patrick DELEUZE, vice-président d'Alès-Agglomération référent de la Charte Forestière du Pays des Cévennes :

« M. DELEUZE et moi-même, devant nous rendre à l'AG de FIBOIS, nous ne pourrions être présents demain à l'AG du Syndicat, nous le regrettons et nous nous en excusons. M. DELEUZE tient à partager sa satisfaction au sujet de cet outil nouveau, efficace, très bien mené qu'est le court-métrage « *Entreprendre pour soi et les générations futures* » que la subvention du Pays des Cévennes a permis au Syndicat de réaliser. Il remercie le Syndicat d'avoir étroitement travaillé avec le Pays, et d'avoir si bien valorisé l'outil de Charte Forestière, la forêt du Pays des Cévennes, l'action emblématique de la CFT portée par Alès Agglomération, et bien-sûr les propriétaires forestiers engagé(e)s. Il compte bien continuer de soutenir le Syndicat ! C'est aussi le souhait de M. Christophe RIVENQ, Président du Pays et d'Alès Agglomération. Il souligne aussi votre engagement dans votre action d'accompagnement des propriétaires pour leur DGD et la réalisation de "chantiers -test", ces deux actions ayant participé positivement au bilan de la CFT 2018-2021. Et qui surtout répond aux besoins prioritaires d'appui des nombreux propriétaires forestiers pour aller vers une sylviculture durable, à même de répondre aux défis du dérèglement climatique. Le Pays reste à vos côtés pour faire partager vos actions et vous appuyer dans leurs réalisations.

M. DELEUZE souhaite voir perdurer cette belle dynamique et implication des membres, des employées, et du Président du Syndicat. Il vous en remercie.

*Et moi je vous dis juste bravo ! bonne AG, quel plaisir de travailler avec vous ! »*

M. Ludovic PERRAUD, directeur de la coopérative la Forêt Privée Lozérienne et Gardoise, a fait le point sur la filière-bois gardoise.

Mme Adeline MASSON, représentante d'Alès Agglomération, présente les aides financières pour des travaux sylvicoles qu'Alès Agglomération a mis en place depuis 2020. Ces aides concernent les travaux suivants : éclaircies déficitaires, travaux préalables à la régénération naturelle, dépressage, balivage, élagage, taille de formation, dégagement de plantation, opérations sylvicoles d'irrégularisation des peuplements, reboisement, création ou amélioration de desserte. Ils sont accessibles à tous propriétaires forestiers du territoire d'Alès Agglomération.

*L'assemblée générale se poursuit ensuite par la séance des questions-réponses entre la salle et les personnalités présentes. Elle se termine à 12h30.*

Après le repas pris en commun, la journée s'est poursuivie par une visite du domaine de Rocheferrand guidée par le propriétaire. Outre une forêt de feuillus diversifiée (chênes pubescents, érables, frênes,...), les participants ont pu admirer la remarquable forêt de sequoia toujours verts plantée par M. ROUX lui-même tout à fait insolite dans notre département.

**Jean-François DROMEL,**



Président du GDF

**Francis MATHIEU,**



Président du Syndicat